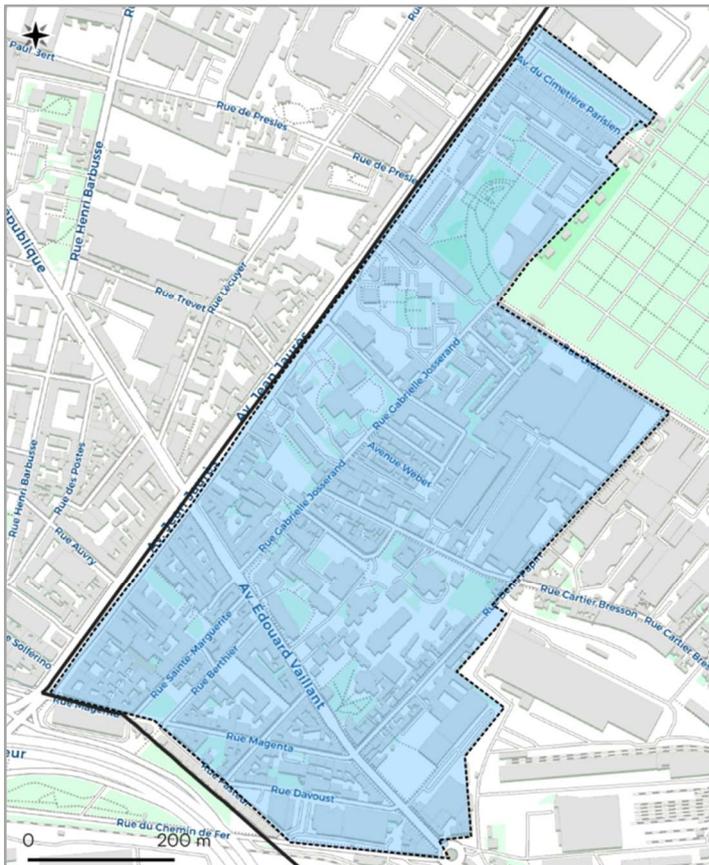


Projet du quartier Quatre chemins

I. Présentation du quartier



Quatre Chemins

Communes : Pantin

Révision du périmètre en 2024 : identique

Nombre d'habitants : 10 700

Niveau de vie moyen : 16 700 €/an
(contre 20 400 €/an à Est Ensemble et 28 300 €/an à l'échelle de la Métropole du Grand Paris)

Nombre de logements : 4 900
(dont 1300 logements sociaux)

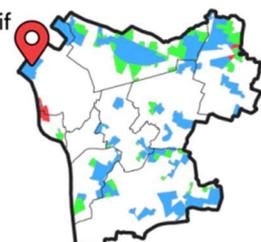
Estimations
(valeurs arrondies)

Maillage administratif

- Est Ensemble
- Communes
- QPV en 2024

Evolution du QPV

- Identique



II. Les principaux constats sur le quartier

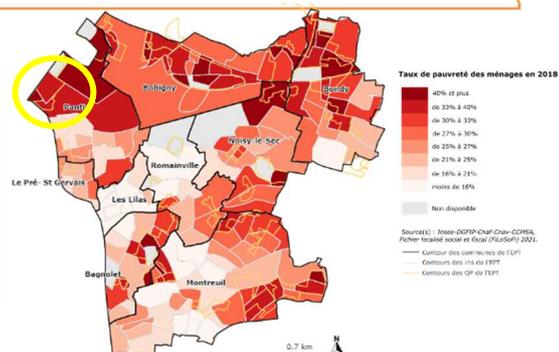
Sauf mention contraire, les données sont issues de l'INSEE - Recensement de la population 2020.

Peuplement

- **10 680 habitants** (IPR 2018)
- **36% des habitants ont moins de 25 ans, dans la moyenne des autres QPV** (un taux de 5pts supérieur aux taux observé hors QPV sur Est Ensemble, et sur la MGP)
- **1 famille sur 4 est monoparentale** (contre 21% en moyenne sur la MGP).
- **36% de la population est étrangère** (contre 23% en moyenne sur l'EPT, et 17% sur la MGP)

Niveau de vie

- **Niveau de vie moyen** : 16 750€ (contre 20 400€ sur Est Ensemble, et 28 300 € pour la Métropole du Grand Paris)
- **35% de ménages à bas revenus** (contre 23% en moyenne sur Est Ensemble et 16% sur la MGP)

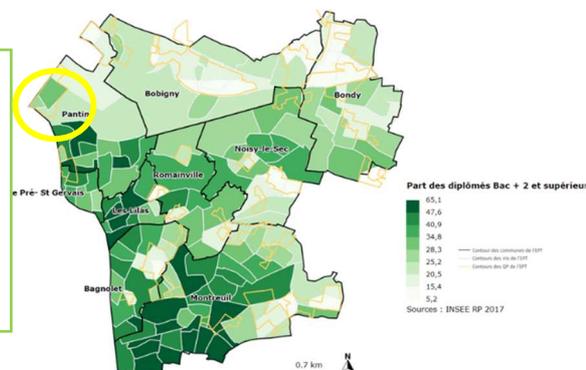


Education

- **Près de 40% des 15-24 ans ne sont pas scolarisés** (un taux de 5 pts supérieur à la moyenne des QPV, et de 12 pts supérieur taux observé sur la MGP)

Emploi et formation

- **Un taux d'emploi des 15-64 ans dans la moyenne haute des autres QPV** (82 % contre 81% en moyenne sur les QPV, et 88% sur la MGP)
- **13,5% de taux de chômage** (au sens du recensement), dans la moyenne des QPV (contre 12,4% sur EE et 9,6% sur la MGP)
- **La part des diplômés de l'enseignement supérieure s'élève à 30%**, de 5 pts supérieur à la moyenne en QPV, mais qui reste très inférieure à la moyenne sur la MGP (49%)



Dév. économique

- **Un nombre de 731 établissements employeurs pour 10 000 habitants** contre 260 en moyenne sur les QPV, et 496 sur la MGP
- **Un taux de création d'établissement (11%) légèrement inférieur à la moyenne QPV (11%),** qui reste de 3 pts supérieur à la moyenne MGP (SIRENE 2023)

Santé

- **Une offre de soin relativement faible dans le QPV (3 médecins généralistes et 1 spécialiste)**
- **Près de 20% de la population bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire (ex. CMU-C),** une part dans la moyenne des autres QPV, plus de deux fois supérieure à la part observée sur la MGP (CPAM 2022)

Habitat et cadre de vie

- **4 900 logements dont 1 282 logements sociaux** (RPLS 2021)
- Un quartier marqué par la **présence importante d'habitats privés dégradés**

III. Les principaux équipements et dispositifs structurants

Equipements structurants	
Etablissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole maternelle : Jean Lolive, Diderot ; • Ecole élémentaire : Jean Lolive, Edouard Vaillant, Diderot ; • Collège : Jean Lolive ; • Lycée : Marcelin-Berthelot ; • Etablissements privés : Ecole élémentaire et maternelle Sainte-Marthe.
Espaces de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Maison de quartier des Quatre-Chemins (Antenne E. Vaillant et antenne Diderot) ; • Antenne jeunesse des Quatre-Chemins pour les 11-17 ans. • Club de prévention spécialisé
Structures d'accueils enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de loisirs Jacques Prévert et Jean Lolive ; • Crèche départementale Annie Fratellini ; • Crèche « Jolis Mômes » et « Bobinos ».
Equipements culturels	<ul style="list-style-type: none"> • Les Sheds ; • Bibliothèque Jules Vernes ; • La Dynamo (Banlieue Bleues) ; • Micro-Folies • Fab Lab • Salle Jacques Brel.
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Centre municipal de santé Sainte Marguerite ; • Pharmacie du Métro / de la Poste / des Quatre-Communes ; • PMI Départementale des Quatre-Chemins.
Equipements sportifs	<ul style="list-style-type: none"> • Gymnase Léo Lagrange ; • Terrain Multisport Léo Lagrange.
Commerces	<ul style="list-style-type: none"> • Commerces de proximité (boulangerie, supérette, restaurants, café-bar, ...) ; • Marché Magenta (provisoire) ; • Emmaüs Coup de Main, Boutique Solidaire.
Autres structures	<ul style="list-style-type: none"> • Maison du projet ; • Ludothèque ; • Maison Revel (Centre des métiers d'Art) ; • Pantin Activités et Métiers (Entreprise à but d'emploi TZCLD).
Espaces publics	
<ul style="list-style-type: none"> • Square Anne Franck, Square Laperouse, Square Revel, Square Sainte-Marguerite; • Parc Diderot. 	
Transports	
<ul style="list-style-type: none"> • Ligne de bus 170 et 249 ; • Tramway 3b (en proximité du QPV) ; • Métro ligne 7 ; • Gare RER E (en proximité du QPV) ; • Station vélib'. 	
Dispositifs structurants	
<ul style="list-style-type: none"> • Programme de réussite éducative • Cité Educative • Atelier santé ville • TZCLD (Territoires zéro chômeur de longue durée) 	

IV. Les principales difficultés et points d'appui

Les principales problématiques du quartier	Les leviers/les points d'appui
<ul style="list-style-type: none"> - Un quartier marqué par la présence très importante d'habitat ancien dégradé avec une précarité énergétique et un manque de confort qui entraîne différentes problématiques en matière de santé et de qualité de vie - Une problématique importante en matière d'incivilités et de délinquance dans le quartier - Un enjeu de réappropriation de l'espace public, en particulier les femmes, les enfants et les seniors - Manque de dispositif d'inclusion sociale pour les primo-arrivants et les non-francophone et de structures dotées d'un accès PMR - Quartier d'accueil avec une part plus élevée de la population à santé mentale fragile (depuis COVID-19) et dont la barrière de langue nécessite un accompagnement individuel (enjeux d'accès aux droits, accès aux soins, accès aux ressources locales, enjeux de signalétique, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Un quartier bien desservi et riche en équipements de proximité - Dispositif de lutte contre l'habitat privé dégradé (PRU 2 et OPAH-RU) - Une mixité fonctionnelle importante en termes d'habitat et d'activités, d'équipements - Enjeu de favoriser le développement de commerces de qualité et moins spécialisés (sur-représentation des commerces de restauration rapide) - Création d'une foncière pour favoriser la diversité des commerces - Développement de l'économie sociale et solidaire (Maison Revel) - Un tissu associatif dynamique - Cohérence et partenariat solide sur les différentes instances, dispositifs du territoire comme la Cite éducative, la GUSP, la politique de la ville, les bailleurs et le tissu associatif

V. Les objectifs prioritaires et les actions à mettre en œuvre

Objectifs	Actions	Partenaires et moyens mobilisés
Objectif 1 Améliorer la visibilité des ressources du quartier et l'accès au droit et à l'information	Action n°1 Mettre en place une signalétique qui répondrait aux spécificités du territoire	<u>Partenaires</u> La Ville Les associations Les bailleurs La Maison de quartier Le Département <u>Moyens</u> La GUSP
	Action n°2 Renforcer la présence des structures qui donnent	<u>Partenaires</u> Est Ensemble La ville

	accès au droit (emploi, régularisation, logement, droit des femmes, etc.) et l'usage du numérique	<i>Les associations</i> <i>La Maison des Femmes</i> <i>La Maison de l'Emploi</i> <i>Les bibliothèques</i>
	Action n°3 Renforcer les actions et dispositifs sur la langue française et la traduction des supports	<u>Partenaires</u> <i>La Ville</i> <i>La Maison de quartier</i> <i>La participation citoyenne</i>
Objectif 2 Pacifier l'espace public	Action n°1 Poursuivre les actions partenariales hors-les-murs pour une occupation positive de l'espace public	<u>Partenaires</u> <i>Les associations</i> <i>Les bailleurs</i> <i>La GUSP</i> <i>La participation citoyenne</i> <i>La police Municipal et national</i> <i>Les médiateurs</i> <i>Les commerçants</i> <i>Les habitants</i> <i>La fête de quartier</i> <i>La fête des voisins</i> <i>Les ateliers hors les murs</i> <i>Les fresques participatives</i> <i>Les chantiers d'insertion</i> <i>Le CNSPD</i> <i>La Cité éducative</i> <i>La Maison de quartier</i> <i>L'Education nationale</i>
	Action n°2 Poursuivre aménagements temporaires des espaces publics	
	Action n°3 Créer un collectif de commerçants pour lutter contre les déchets sauvages/ Créer une brigade assermenter pour lutter contre les jets d'ordures ménagères	
	Action n°4 Favoriser les actions de préventions et les marches exploratoires	
Objectif 3 Améliorer la qualité de l'habitat	Action 1 : Poursuivre l'amélioration du parc privé Poursuivre les actions de lutte contre l'habitat ancien dégradé ou insalubre	<u>Partenaires</u> <i>Est-ensemble</i> <i>La Soreqa</i> <u>Moyens</u> <i>PRU2, OPAH</i> <i>Les permanences Est-ensemble et GUSP</i>
	Action n°2 : Créer des facteurs de réappropriation des immeubles	
	Action n°3 : Poursuivre la rénovation énergétique	

VI. Les modalités de participation citoyenne

- Définir et préciser le cadre de concertation garantissant la participation des habitants du quartier durant toute la durée du contrat.
- Les formats de participation pourront être divers (conseils citoyens, tables de quartiers, maisons de projets, etc.) l'objectif étant de s'appuyer sur les démarches déjà engagées sur le quartier.